

ASSOCIATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
« LA GAULE »

Président : William GEORGES
Vente des cartes de pêche :

Vice-Président : Honoré STACHOWIACK
William GEORGES 13 Rue du Pont 89190 Bagneaux Tel : 03.86.86.72.30 ou 06.76.00.32.46

Trésorier : Pascal DESJEUX

Secrétaire : Patrick ROY

1) Déversement: **11 mars 2020 a 9h00 115 kg de Fario**

Ouverture le 14 Mars à 7h00

2) Déversement : **9 avril 2020 a 8h00 115 kg de Fario**

Ouverture le 11 Avril à 7h00

ATTENTION PECHE FERMEE

EN SEMAINE (jusqu'au 30/04 inclus)

OUVERT seulement les **lundis, mercredis**
Samedis et dimanches

3) Déversement : **6 mai 2020 a 8h00 115 kg de Fario**

Pêche fermée le 6 et 7 Mai

Ouverture le 8 Mai à 7h00

4) Déversement : **4 juin 2020 a 8h00 115 kg de Fario**

Pêche fermée le 4 et 5 Juin

Ouverture le 6 Juin à 7h00



FETE de la PECHE au pont de BAGNEAUX le 6 juin de 8h00 à 18h00

Boissons et restauration sur place au profit de votre société de pêche

1 apéritif offert à chaque pêcheur le midi, prix attractifs, venez nombreux

NOUVEAU et IMPORTANT :

1) Pêche du brochet interdite du 14/03 au 24/04, remise à l'eau obligatoire toute taille

2) du 25/04 au 20/09 brochet autorisé taille 60 cm

3) Parcours No Kill (tous poissons pris doit être relâché vivant) à la Madeleine des deux côtés (indiqué par pancartes)

4) Pêche interdite des deux cotés sur toute la longueur du pont des Moulins Banaux (y compris sur le ruisseau)

Taille minimum truite: **25cm** Nombre de captures limitée à **6** par jour **Fermeture générale : 20 septembre au soir**

Merci de respecter les heures d'ouvertures fixées à **7h00** et les **dates de fermeture**. 1 seule ligne par pêcheur

Qu'il est de votre devoir de signaler sans délai aux président, trésorier ou secrétaire tout acte de malveillance, braconnage, pollution.

Toutes personnes adhérentes de notre société s'engagent à respecter scrupuleusement notre règlement, sous peine d'exclusion temporaire ou définitive